

Intervention de Monsieur François Lucas,  
Président du Conseil des Chevaux des Yvelines

le 29 Janvier 2010 à Versailles

Monsieur le Président du Conseil Général

Madame le Ministre Christine Boutin

Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux

Mesdames, Messieurs, les Journalistes

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Je suis très heureux et honoré de prendre la parole aujourd'hui devant vous.

Le cheval, objet de nos préoccupations est devenu aujourd'hui un vrai phénomène de société.

Deux constats majeurs le mettent en exergue :

- D'une part l'enquête réalisée par la TNS/Sofrès à la demande de la Fédération Interprofessionnelle du Cheval (Fival) qui constate que de 12 millions de Français de 6 ans et plus souhaitent monter ou remonter à cheval.

- D'autre part, la croissance constante du nombre de licenciés de la Fédération Française d'Équitation (FFE), laquelle avec 650.000 licenciés conforte sa position de 3<sup>ème</sup> Fédération Sportive Française derrière la Fédération Française de Tennis et la Fédération Française de football.

L'exercice annuel se termine le 31 aout. Il enregistre + 9% en 2009 et à l'heure actuelle, après 5 mois, la progression est de 6 à 7% sur l'exercice en cours 2009/2010.

On comprend que nos élus prennent en compte cette réalité et je rends hommage au Conseil Général des Yvelines d'avoir bien compris ce message.

Il est vrai que Monsieur Michel Bès, Conseiller du Président avec plus de 20 années d'expérience, connaît bien le sujet « cheval ». Il a su convaincre le Président Bédier et le Président Schmitz avec l'appui de l'expert, le Docteur Vétérinaire qu'est le Président Gérard Larcher.

Mais permettez-moi d'abord de faire un petit rappel historique :

Au travers des siècles, le cheval a toujours été indispensable pour le Transport, l'Agriculture et l'Armée.

Colbert a su structurer l'élevage du cheval et son utilisation en instituant les Haras Nationaux.

Supprimés par la Révolution Française, ils sont rétablis par l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup>.

Plus tard, la défaite de Sedan en 1870 met en évidence la défaillance de la Cavalerie Française face à l'ennemi. L'étude parlementaire exprime alors la nécessité de doubler le nombre d'étalons des Haras Nationaux en le portant progressivement à 2000.

C'est ainsi qu'au début de la dernière guerre en 39-40, on comptait environ 4 millions de chevaux dans les armées belligérantes sur les deux fronts, Cavalerie et Artillerie cumulées.

Les Haras Nationaux étaient la force de frappe de la Nation. L'uniforme des Cadres et Agents des Haras en sont encore l'expression militaire.

Les exigences de la vie moderne modifient fondamentalement le rôle de l'État dans le domaine du cheval.

L'élevage s'est largement privatisé et les éleveurs privés ont pris le pas sur celui des Haras Nationaux.

Comme il n'est pas dans les fonctions de l'État de concurrencer l'activité privée mais au contraire de la stimuler et de l'accompagner jusqu'à maturité, on comprend qu'aujourd'hui le rôle des Haras Nationaux trouve de nouvelles orientations.

C'est tout naturellement le cas des Haras des Bréviaires.

Propriété du Conseil Général, le Haras en toute logique, doit conserver sa vocation au service du cheval. Ses infrastructures sont tout naturellement faites pour cela et elles correspondent à un vrai besoin dans une région très urbanisée où les espaces voués à l'utilisation du cheval sous différentes formes, équitation, attelage, etc... font largement défaut.

Les sports équestres historiquement rattachés à l'agriculture, se sont trouvés sous couvert d'une double tutelle lorsque le Général de Gaulle a créé avec Maurice Herzog, le Ministère des Sports. Cette double tutelle a contribué à marginaliser l'équitation par rapport au Ministère des Sports et par voie de conséquences des collectivités locales et territoriales. C'est pourquoi, les centres équestres ne pas eux, les mêmes aides tant en investissement qu'en fonctionnement que les autres activités sportives.

Je vous laisse imaginer ce que seraient à l'heure actuelle l'Équitation si elle avait bénéficié des mêmes financements que le football ou le tennis.

Il est donc logique que le Conseil Général accompagne la reconversion des Haras des Bréviaires.

Avec plus de 100.000 licenciés adhérents en son sein, le Comité Régional d'Équitation d'Ile de France est prêt à assumer au Haras des Bréviaires, en partenariat avec les Haras Nationaux, la continuité de l'activité équestre. Sans tout naturellement empiéter sur les activités des centres équestres mais bien au contraire en contribuant à épauler ceux-ci dans le cadre d'actions de formation, de rencontres et de regroupements sportifs et éducatifs.

Au delà de ces objectifs, le cheval est porteur d'une économie non négligeable. Une étude réalisée en 2005 à la demande du Conseil des Chevaux d'Ile de France évalue la portée économique du cheval en Ile de France en flux directs, indirects et induits à 1 milliard 500 millions d'euros par an et 10.000 emplois. Ceci, en cumulant l'élevage, les courses et l'équitation laquelle représente 500 millions d'euros pour 5.000 emplois.

Il est évalué en France environ 1 million de chevaux. L'ambition du Président de la FFE, Serge Leconte est d'arriver très rapidement à regrouper 1 millions de licenciés au sein de la FFE.

Dans ce développement, l'agriculture se retrouve l'une des principales bénéficiaires de cette économie par la production de l'alimentation du cheval. Mais aussi, on voit se créer de plus en plus dans le département des Yvelines des fermes équestres, pour satisfaire la demande croissante. Les études réalisées à l'initiative de Guy le Moal dans la Plaine de Versailles avec l'appui du Conseil Général en sont la preuve.

L'autre secteur de l'agriculture est l'élevage. Mais nous attendons pour qu'il se structure, une réponse à une motion signée unanimement par la totalité des Associations Nationales d'Élevages. Cette motion a été adressée il y a près de 2 ans au Ministre de l'Agriculture. Aujourd'hui sans réponse, elle consiste à définir l'éleveur professionnel pour ainsi mettre un terme au saupoudrage des encouragements à l'élevage, pourtant condamnés par les Ministres successifs.

L'économie du cheval, c'est aussi le secteur de l'artisanat : maréchaux ferrant, selliers, marchands de confection etc.... qui sont concernés.

Le public est également demandeur : les rassemblements événementiels tels que le Championnat d'Europe de Concours Complet que j'ai eu l'honneur d'organiser sous la Présidence de Gérard Larcher à Fontainebleau en septembre dernier a regroupé en 4 jours un chiffre record pour les Sports Équestres de 60.000 spectateurs dont 40.000 le jour du Cross avec 22 chaînes de Télévision et plus de 200 journalistes.

Je vous laisse imaginer les retombées économiques sur le tourisme, les hôtels, les commerçants. Le jour du Cross, les restaurateurs Bellifontains ont fait jusqu'à 5 services.

L'événementiel c'est aussi les hippodromes de Maisons Laffitte et de Rambouillet.

Tout ceci justifie l'organisation du Salon du Cheval en mars prochain au Haras des Bréviaires.

Le Tourisme est largement concerné par le cheval, c'est pourquoi le Conseil Général y attache une importance particulière. Il reste à

conforter les balisages existants en structurant les étapes pour y accueillir chevaux et cavaliers dans les centres équestres et les gîtes ruraux.

Une autre source de développement est le cheval dans la ville. Il existe à Rambouillet et à Versailles mais de nombreuses villes des Yvelines en sont dépourvues alors qu'il s'inscrit dans un souhait de la population et qu'il prouve son utilité dans différents domaines.

De nombreux pays étrangers en sont satisfaits.

Dans ce milieu très urbanisé qu'est l'Ile de France, le cheval est le vecteur qui mène le citadin à la nature. Il permet une approche plus intime avec le milieu naturel. Le cheval est porteur des valeurs écologiques fortes. Grâce au cheval, l'équitation scolaire permet de transmettre aux jeunes ces valeurs.

Le département des Yvelines est tour à tour, 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> département Français en nombre de cavaliers licenciés à la FFE, on comprend, Mesdames et Messieurs, les bonnes raisons pour que le Conseil Général s'investisse dans le cheval et je remercie vivement le

Président Schmitz d'avoir pris le relais du Président Bédier pour faire des Yvelines LE département pilote du cheval.

Maintenant Michel Bès va vous exposer les actions réalisées en donnant la parole à la salle.

Je vous remercie.